



COMITE DE COORDINATION DES CSIR

Bruxelles, le 30 mars 2010

RAPPORT

1. GROUPEMENT EUROPEEN DE COOPERATION TERRITORIALE (GECT)

- a) Présentation de l'état de la situation par Krzysztof NOWACZEK, Administrateur, Comité des Régions.

Voir la présentation Power Point en annexe.

Voir également le site web thématique du Comité des Régions :

<http://www.cor.europa.eu/egtc>

- b) Echange de vues, auquel a également participé Alfonso ALCOLEA MARTINEZ, Comité des Régions

À l'issue duquel il est convenu de maintenir/établir le contact avec le Comité des Régions en vue de développer une coopération dans le domaine du Groupement Européen de Coopération Territoriale.

A ce sujet, voir sur le site web susmentionné le rapport établi par le groupe d'experts qui constituent le « Réseau GECT » du Comité des Régions.

D'autre part, concernant les résultats du questionnaire, auquel 9 CSIR ont répondu, il est convenu d'en discuter en profondeur lors de la prochaine réunion du Comité de Coordination.

2. ORGANISATION INTERNE

Information est donnée sur

- a) La campagne de la CES

<http://www.etuc.org/a/7324>

- b) Le XIIème Congrès de la CES (Athènes, 16-19 mai 2011)

- c) Le déroulement du Projet « Lieu de Travail, l'Europe »

La Conférence Finale se tiendra à Bruxelles, les 27 et 28 septembre 2010. Les représentant(e)s des CSIR y sont vivement conviés.

<http://www.etuc.org/a/7387>

- d) European Network of Regional Labour Market Monitoring (Réseau Européen de Suivi des Marchés du Travail Régionaux)

<http://www.regionallabourmarketmonitoring.net>

Présentation par Christa LARSEN, Coordinatrice du Réseau, des objectifs de ce dernier. Suite à ce premier contact, il est convenu que les représentants des CSIR soient invités à la Première Conférence Européenne sur les Observatoires des Marchés du Travail régionaux, qui se tiendra à Marseille les 6 et 7 octobre 2010.

3. PROGRAMME DE TRAVAIL DES CSIR

- a) Présentation des rapports des représentant(e)s des CSIR au sein du Comité Exécutif ainsi que des Comités et groupes de travail de la CES.

Il est convenu qu'à l'avenir les représentant(e)s des CSIR remettent un rapport écrit succinct que le Secrétariat transmettra à l'ensemble des CSIR.

- b) Suite du projet « CSIR – Coordination des négociations collectives – Coopération transfrontalière »

Il est convenu que le secrétariat de la CES présente un deuxième projet à la Commission en vue de poursuivre cette activité, sur base des conclusions dégagées lors de la Conférence finale.

Un certain nombre de CSIR expriment leur intérêt à y participer. Le Secrétariat de la CES enverra une circulaire à tous les CSIR dans ce sens.

4. EURES

- a) Révision de la Charte EURES – Présentation de l'état des lieux

Il est souligné que les amendements principaux de la CES avaient été repris dans le cadre de la consultation lancée au sein du Réseau EURES.

Toutefois, dans le cadre de la consultation du Comité Consultatif sur la libre circulation des travailleurs migrants, le secrétariat de la CES a représenté l'amendement portant sur la pérennité des partenariats EURES Transfrontaliers.

- b) Projet de Résolution du Comité de Coordination des CSIR concernant le rôle des syndicats en matière de mobilité des travailleurs en Europe

Après présentation et discussion du projet de texte, il est convenu d'envoyer le texte amendé, ci-annexé, aux Présidents des CSIR, en vue de son approbation.

* *
*

**Veillez noter que
la prochaine réunion du Comité de Coordination des CSIR
aura lieu à Bruxelles, le 9 novembre 2010.**

With the support of the European Commission

